

Trophée des Pyrénées 3^{ème} Manche

Double Sélectif Régional SLALOM Du pont des Grottes

Organisation	Union Sportive Coarraze Nay Canoë Kayak Base Nautique 64800 NAY 07 69 04 55 52 uscncanoekayak@hotmail.fr www.kayak-pyrenees-rafting.com
R1	Sébastien Ruiz
Juge arbitre	Patrick Lucasson
Traceur (e)	Tristan Ruiz
Gestion de course	Philippe Kolenc philippe.kolenc@gmail.com
Lieu	Parcours Naturel sur le bassin du pont des grottes
Coordonnées GPS	Route de Pau D937 43.113318, -0.191762
Inscription :	Via le site de la FFCK - inscription en ligne : http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php
Droit d'inscriptions	Attention date limite Lundi 16 novembre 2026 10€ par embarcation/jour (chèque par club libellé à USCNCCK) 4 courses sur le week-end (2 courses le samedi et 2 courses le dimanche)
Dossards :	Ils seront remis contre un chèque de caution de 50€/club à l'ordre de l'USCNCCK ou une pièce d'identité
Règlement National FFCK Slalom en vigueur :	
	https://www.ffck.org/slalom/competitions/reglements/
Rappel	○ Vérifications aléatoires équipements bateau, casques et gilets aux normes, chaussons fermés, gonfles ○ Pagaie verte obligatoire ○ 1 juge de porte à partir de 3 compétiteurs ○ 2 juges à partir de 12 ○ 3 juges à partir de 23 compétiteurs suivant réglementations 2022

Vendredi 20 novembre 2026 :

- 8h00 - 15h00 : - Entraînements libres (sous la responsabilité des clubs)
- 15h00 : - Fermeture du bassin
- 15h00 - 16h30 : - Montage du parcours

Samedi 21 novembre 2026 :

- 7h45 - 8h45 : - Retrait des dossards
- 8h00 - 8h45 : - Réglage ajustement des portes
- 8h00 - 9h00 : - Réunion juges
- 9h00 : - 1ère course (Trophée des Pyrénées)
- 12h00 : - Pause Repas
- 13h30 : - 2ème course (Trophée des Pyrénées)
- 16h30 : - Montage du parcours du dimanche
- 18h30 : - Remise des Prix du trophée des Pyrénées
- 19h30 : - Repas (**Inscription obligatoire - 15€/personne**)
- 20h30 : - Concert et buvette (ouvert à tous)

Dimanche 22 novembre 2026 :

- 8h00 : - Réunion juge
- 8h30 : - Réglage ajustement des portes
- 9h00 : - 3ème course
- 12h00 : - Pause organisation et athlètes
- 13h30 : - 4ème course
- 16h30 : - Remise des Prix du double sélectif

L'organisation se réserve le droit de modifier le programme en fonction du nombre des inscrits, de modifier les horaires, l'ordre des catégories en fonction du nombre d'inscrits et des conditions météorologique

Toutes les informations courses (liste de départ, pénalités, résultats, infos etc...) seront disponible ici :
<https://sites.google.com/view/double-sr/accueil>

Hébergement :

Hautes Pyrenees Sport Nature :
<https://www.sport-nature.org/>

Office du tourisme plaine de nay :
<https://www.tourisme-bearn-paysdenay.com/fr>

Important :

Le stationnement s'effectue sur le parking d'évasi'eau (CF plan « Parking »)

Rappel :

Des Poubelles, WC, seront à votre disposition merci de montrer un comportement écoresponsable

Sur le bassin : Repas du midi : Sandwichs, boissons fraîches, Boissons chaudes, gâteaux

Salle culturelle de Montaut : Repas des juges

Soirée de remise des prix :

Le samedi soir, le club de Nay accueille, dans une salle municipale, la **remise des prix du Trophée des Pyrénées**.

À l'issue de la remise des prix, un **repas convivial** est proposé, suivi d'un **concert**.
Le repas est au tarif de **15 € par personne**.

La participation au repas nécessite une **inscription préalable obligatoire**.
Inscription par mail à uscncanoekayak@hotmail.fr.

Le **concert est gratuit et ouvert à tous**. Il n'est pas nécessaire de participer au repas pour assister au concert.
Une **buvette sera également ouverte pendant toute la soirée**.



Règlement Trophée des Pyrénées

1. Organisation

Le **Trophée des Pyrénées** est une compétition organisée conjointement par les clubs de Foix, Orthez et Nay.

Chaque club organisateur accueille une manche du Trophée et chaque manche comprend **deux courses organisées le samedi**.

Manche 1 : Foix – 31 octobre – Course 1 et 2

Manche 2 : Orthez – 14 novembre – Course 3 et 4

Manche 3 : Nay – 21 novembre – Course 5 et 6

Le classement du Trophée est établi à l'issue des trois manches.

2. Catégories

Le Trophée des Pyrénées est ouvert aux catégories suivantes :

- **K1 Hommes (K1H)** : Seniors et U18
- **K1 Dames (K1D)** : Seniors et U18
- **C1 Hommes (C1H)** : Seniors et U18
- **C1 Dames (C1D)** : Seniors et U18

Les classements sont établis séparément pour chacune de ces quatre catégories.

3. Déroulement des étapes

Chacun des 3 clubs organise une manche composée de **deux courses qui se déroulent le samedi**.

Pour chaque manche, seule **la meilleure des deux courses réalisées par le compétiteur** est retenue pour le classement du Trophée.

Ainsi, à l'issue des trois manches, chaque compétiteur participant aux trois manches dispose de **trois résultats**, correspondant à sa meilleure course lors de chacune des manches.

4. Attribution des points

Pour chacune des courses retenues, un classement est établi dans chaque catégorie.

Des points sont attribués en fonction du classement obtenu :

Classement	Points
1er	0
2e	2
3e	3
4e	4
5e	5
etc.	etc.

Le principe est donc que **le compétiteur obtenant le meilleur classement marque le moins de points.**

5. Conditions pour figurer au classement du Trophée

Pour pouvoir prétendre au **classement final et à la victoire du Trophée des Pyrénées, un compétiteur doit obligatoirement avoir participé aux trois manches.**

Un compétiteur absent lors d'une manche ne peut donc pas remporter le Trophée, même s'il obtient de très bons résultats sur les deux autres manches.

6. Classement du Trophée

Pour les compétiteurs ayant participé aux trois manches, le classement général est établi en additionnant **les 3 meilleurs résultats obtenus sur les trois manches.**

Le compétiteur ayant obtenu le **plus petit total de points** remporte le Trophée dans sa catégorie.

7. Départage en cas d'égalité

Afin de départager les athlètes, le départage sera établie sur le classement de la dernière course de la 3^{ème} manche, à Nay (course 6).

8. Podiums et récompenses

À l'issue des trois étapes, un classement général est établi dans chacune des huit catégories :

- **K1 Hommes (K1H)** : Seniors et U18
- **K1 Dames (K1D)** : Seniors et U18
- **C1 Hommes (C1H)** : Seniors et U18
- **C1 Dames (C1D)** : Seniors et U18

Des Médailles et lots sont attribués aux compétiteurs classés sur les podiums.

9. Attribution du Trophée

Le titre de **vainqueur du Trophée des Pyrénées** est attribué au compétiteur classé premier dans chacune des huit catégories.

Pour être déclaré vainqueur, le compétiteur doit avoir participé aux **trois manches** du Trophée.

Le Trophée récompense ainsi la **régularité et la performance sur l'ensemble des trois manches** organisées par les clubs partenaires.



DOUBLE SELECTIF REGIONAL DU PONT DES GROTTES CANOË-KAYAK SALOM



Règlement Double sélectif Régional

1. Organisation

Le **Double sélectif régional** est une compétition de Nay.

La compétition comporte 4 courses. 2 courses le samedi et 2 courses le dimanche.

Un classement du double sélectif régional avec récompenses est prévu pour certaines catégories et est établi à l'issue des quatre courses.

2. Catégories récompensées

- **K1 Hommes (K1H)** : Séniors et U15
- **K1 Dames (K1D)** : Séniors et U15
- **C1 Hommes (C1H)** : Séniors et U15
- **C1 Dames (C1D)** : Séniors et U15

3. Attribution des points

Pour chacune des courses retenues, un classement est établi dans chaque catégorie.

Des points sont attribués en fonction du classement obtenu :

Classement	Points
1er	0
2e	2
3e	3
4e	4
5e	5
etc.	etc.

Le principe est donc que **le compétiteur obtenant le meilleur classement marque le moins de points.**

4. Conditions pour figurer au classement

Pour pouvoir prétendre au **classement final et à la victoire du double sélectif régional**, un compétiteur doit **obligatoirement avoir participé aux 4 courses.**

Un compétiteur absent lors d'une course ne peut donc pas remporter le double sélectif régional.

5. Classement du double sélectif régional

Pour les compétiteurs ayant participé aux 4 courses, le classement général est établi en additionnant **les 3 meilleures résultats.**

Le compétiteur ayant obtenu le **plus petit total de points** remporte le double sélectif régional dans sa catégorie.

6. Départage en cas d'égalité

Afin de départager les athlètes sur une même course, le départage sera établie sur le classement de la dernière course (course 4).

7. Podiums et récompenses

À l'issue des trois étapes, un classement général est établi dans chacune des huit catégories :

- **K1 Hommes (K1H)** : Seniors et U15
- **K1 Dames (K1D)** : Seniors et U15
- **C1 Hommes (C1H)** : Seniors et U15
- **C1 Dames (C1D)** : Seniors et U15

Catégorie Séniors :

Un Prize Money de 100€ est attribué au vainqueur de chacune de ces catégories

Pour des raisons budgétaires, le club se réserve le droit d'annuler le prize money si le nombre d'inscrits est inférieur à 100 inscrits/jour

Catégorie U15 :

Un podium avec remise de médailles est organisé pour K1H/K1D/C1H/C1D

Nos partenaires du Trophée des Pyrénées



D'autres partenaires sont à venir ...